LA CNRACL EST EN DANGER

NOUS DEVONS DÉFENDRE NOTRE CAISSE DE RETRAITE

Entre 1980 et 2000 notre caisse de retraite bénéficiait d'un excédent positif de + 15 milliards d'euros, et aujourd'hui le COR (Conseil d'orientation des retraites) évoque un déficit de 2,5milliards d'euros.

En listant 3 causes à ce déficit :

LE RATIO DÉMOGRAPHIQUE ENTRE ACTIFS ET RETRAITÉS

Il est passé en quelques années de + 4 à – 1,5 depuis 1974 le gouvernement avait obligé la CNRACL à utiliser son excédent pour financer le déficit de certaines caisses de retraites de certaines catégories de travailleurs en importante diminution (mineurs, marins pêcheurs...) et ce sont ainsi 100 milliards d'euros qui ont été versées depuis 1974 à ces caisses en difficulté !

LES RECRUTEMENTS

Le recrutement de plus en plus important dans la FPT et la FPH de contractuels (affiliés au régime général AGIRCARCO) à la place de titulaires (affiliés à la CNRACL).

LA COTISATION

La cotisation retraite est effectuée sur le seul salaire brut, et donc pas sur les primes qui constituent une part de nos salaires nets.

LA FSU TERRITORIALE

Uni·es pour agir

ET POUR COMPENSER CES MESURES NÉGATIVES IL EXISTE DES SOLUTIONS QUE NOUS DEVONS PORTER ET IMPOSER AU GOUVERNEMENT ET À NOS EMPLOYEURS :

- **faire reprendre par l'État** ce renflouement des autres caisses en difficulté
- **faire reprendre certaines dépenses de la CNRACL par d'autres organismes.** Par exemple la majoration pour enfants par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales) ou le minimum invalidité par le Fond Solidarité Vieillesse...
- mais également **procéder à une hausse du taux de cotisation de nos employeurs** par la création d'une taxe sur la masse salariale des agents contractuels et d'en affecter le produit à la CNRACL.

La FSU Territoriale
22 rue Malmaison 93 170 Bagnolet
01 41 63 27 59 contact@snuter-fsu.fr
snuter-fsu.fr lafsuterritoriale @fsu-territoriale.bsky.social

F.S.U.

Engagé·es au quotidien

NOUS VOULONS VIVRE PAS SURVIVRE !

Depuis le début du 20ème siècle, l'augmentation de la durée de vie s'accompagnait de la réduction du temps de travail et de l'augmentation du temps pour soi. Aujourd'hui, au nom de quoi devrait-on inverser cette tendance ?

EN FRANCE IL N'Y A AUCUNE CATASTROPHE DÉMOGRAPHIQUE. IL Y A JUSTE DES INÉGALITÉS SOCIALES INACCEPTABLES !

En 10 ans, l'âge de la retraite a reculé de 2,1 ans en France pour une moyenne européenne de 1,6 an. Les réformes successives nous entraînent dans une régression sans fin où l'allongement de la durée de cotisation et la décote impliquent une baisse des pensions qui pousse de nombreux retraité vers la pauvreté. Les années les plus pénibles au travail sont entre 60 et 65 ans.

QUI AURA 43, 44 OU 45 ANNÉES COTISÉES ET VALIDÉES À 62 ANS ? PERSONNE OU PRESQUE !

Oui l'espérance de vie augmente et c'est tant mieux, mais l'espérance de vie en bonne santé recule ! Celle des hommes est passée de 62,7 ans à 61,9 ans, celle des femmes de 64,6 ans à 63,5 ans. Ce n'est pas acceptable. **C'est pourquoi, nos élu-es au Conseil d'Administration de la CNRACL se mobiliseront pour obtenir le respect des droits et des acquis sociaux de tous et toutes nos collègues fonctionnaires hospitaliers et territoriaux.**

VOTER POUR LA LISTE FSU, C'EST DÉFENDRE NOTRE SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE DE RETRAITE POUR...

- **Le droit à la retraite à 60 ans avec 75 % minimum du dernier salaire. Le minimum garanti à 1500€ par mois.**
- **L'augmentation des retraites les plus faibles. Le maintien de la catégorie active. La validation des périodes de chômage, de précarité, d'études, de formation, de recherche du 1er emploi. Le retour à la cessation progressive d'activité (CPA).**
- **L'indexation des pensions sur les salaires et les grilles indiciaires des actifs.**

Votez FSU

DU 23 NOVEMBRE AU 10 DECEMBRE, JE VOTE FSU TERRITORIALE

La FSU Territoriale
22 rue Malmaison 93 170 Bagnolet
01 41 63 27 59 contact@snuter-fsu.fr
snuter-fsu.fr lafsuterritoriale @fsu-territoriale.bsky.social

Engagé·es au quotidien